



Avenue Permekelaan 83/33 ,1140 Evere

02/430.65.00

REGLES DU PLAN DE PAIEMENT

**1 loyer de retard = Max en 3 x**

**2 loyers de retard = Max en 6x**

Autres dettes= Min 50 € par mois

Le plan de paiement débute dès réception du virement adapté.

DOMICILIATION : oui / non

Je soussigné(e) : .....

N° Coop : .....

 .... / .....

Domicilié(e), ..... à 1140 Bruxelles

m'engage à payer la somme de € ....., correspondant à : .....

en ..... mensualités de € ....., en plus de mon loyer mensuel à partir de ..... /19, à la société coopérative de Locataires EVERECITY, dont le siège est établi au n° 83 Avenue C. Permeke à Evere (1140 Bruxelles) sur le compte n° BE-94-0910-1970-8914

**Si je ne respecte pas ponctuellement cet engagement, la société EVERECITY se réserve le droit de déposer une requête pour acter les termes et délais auprès du Juge de Paix de Saint Josse Ten Noode.**

Fait en double exemplaires à Evere

.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

**Ce formulaire est à déposer à l'accueil dans les 8 jours ouvrables à dater de la réception de la lettre de rappel.**